

| Tel : 01 83 770 750 | Site web : www.honda-assurance.fr

Le présent document intitulé **Fiche d'Information et de Conseil** vous est délivré en application des dispositions de l'article L 521-4 du Code des Assurances relatif aux obligations d'information et de conseil à la charge des intermédiaires d'Assurance.
Aussi précis que soient les informations et les conseils qui vous ont été donnés, il est très important que vous lisiez attentivement cette fiche d'information et de conseil.

INFORMATIONS LEGALES

Distribution

Le produit est distribué par Honda Assurance – SAS au capital de 841 324 euros – Société de Courtage en Assurances – siège social : Immeuble Colisée Gardens - 8-14 Avenue de l'Arche - 92419 COURBEVOIE CEDEX – RCS Versailles 429 882 236 – SIRET : 429 882 236 00020 -Immatriculée à l'ORIAS sous le N°: 12068209 (www.orias.fr) – Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances – Activité placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

Honda Assurance exerce son activité de courtage d'assurance conformément à l'article L.521-2 du code des assurances et ne propose pas de service de recommandation personnalisée.

Elle n'entretient aucun lien capitalistique avec quelque assureur que ce soit. Les assureurs partenaires de Honda Assurance sont : WAKAM ; GENERALI/L'ÉQUITÉ ; SWISS LIFE ; ALLIANZ ; AWP France ; EUROP ASSISTANCE ; CFDP ; FIDELIDADE ; AIG et REMA.

Honda Assurance perçoit une rémunération sous forme de commission au titre de la gestion de votre contrat et facture 42,12 euros de frais annexes de courtage à chaque échéance. Honda Assurance peut dans certains cas percevoir une rémunération variable calculée sur la base des résultats techniques de ses portefeuilles de contrats.

Assureur :

Les garanties du contrat sont souscrites auprès de WAKAM - 120-122, rue Réaumur - 75002 PARIS - SA au capital de 4 874 112 € - 562 117 085 RCS Paris - Entreprise régie par le code des assurances - Activité placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4, place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

Assistance :

La garantie assistance est assurée par EUROP ASSISTANCE, Société Anonyme au capital de 35 402 786 €. Entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 Promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS - Activité placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4, place de Budapest CS92459 75436 Paris cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

Garantie sérénité coup dur

Les prestations prévues par la garantie 'Sérénité coup dur' sont mises en oeuvre par WAKAM - 120-122, rue Réaumur - 75002 PARIS - SA au capital de 4 874 112 € - 562 117 085 RCS Paris - Entreprise régie par le code des assurances - Activité placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4, place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

Meilleur Prix garanti :

Les prestations prévues par la garantie 'Meilleur prix garanti' sont mises en oeuvre par WAKAM - 120-122, rue Réaumur - 75002 PARIS - SA au capital de 4 874 112 € - 562 117 085 RCS Paris - Entreprise régie par le code des assurances - Activité placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4, place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

Réclamation/ Médiation

En cas de mécontentement relatif à la gestion de votre contrat (cotisation, résiliation, indemnisation), vous pouvez contacter le service réclamation de Honda Assurance aux coordonnées suivantes :

- Adresse postale : Honda Assurance - Service réclamation - TSA 87194 - 92894 NANTERRE CEDEX 9
- Adresse email : reclamation@fma.fr
- Numéro de téléphone : 01 39 10 52 22 (appel non surtaxé)

Un accusé réception vous sera adressé dans un délai de 10 jours et votre réclamation sera traitée dans un délai maximal de 60 jours à compter de sa date d'envoi.

Si la réponse apportée à votre réclamation ne vous satisfait pas ou si deux mois se sont écoulés depuis l'envoi de votre réclamation, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur aux coordonnées suivantes :

- Adresse postale : La Médiation de l'Assurance - TSCA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 9
- Site internet : www.mediation-assurance.org

Protection de vos données personnelles

FMA

La société Honda Assurance SAS, représentée par son Président, Monsieur Ludovic DUMONT, en tant que courtier d'assurance, est co-responsable avec ses Assureurs partenaires des traitements appliqués à vos données personnelles dans le cadre de la souscription et la gestion des contrats d'assurance qu'elle distribue ainsi que des éventuels sinistres en découlant.

Vos données sont utilisées uniquement pour des finalités explicites, légitimes et déterminées en lien avec votre contrat d'assurance. Nous ne les conservons pas au-delà de la durée nécessaire pour les opérations pour lesquelles elles ont été collectées.

Par ailleurs, conformément à nos obligations légales, nous mettons en œuvre des traitements ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme d'une part ainsi que la lutte contre la fraude à l'assurance d'autre part en vertu desquels nous conservons vos données dans le cadre des délais imposés par la Loi, à compter de la résiliation de votre contrat, conformément aux dispositions de l'article L 561-12 du code monétaire et financier notamment.

Les seules données que nous vous demandons et que nous traitons sont nécessaires à la poursuite de l'ensemble des finalités précitées et sont destinées exclusivement à nos services internes de gestion ainsi que, le cas échéant, à ceux de votre assureur et de nos sous-traitants. Nous ne commercialisons pas, de quelque manière que ce soit, les données vous concernant et ne nous en servons pas en vue de procéder à des opérations de démarchages ou de profilage.

La société Honda Assurance SAS et ses partenaires assureurs sont légalement tenus de vérifier que vos données sont exactes, complètes et, si nécessaire, mises à jour. Nous pourrions vous solliciter pour le vérifier ou être amenés à compléter votre dossier.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation des traitements y afférents. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Nous pouvons ne pas faire droit à votre demande, en tout ou partie, dès lors que celle-ci s'avère incompatible avec notre obligation de conservation et/ou de traitement de vos données en vertu d'une disposition légale ou justifiée par l'exécution d'obligations précontractuelles et/ou contractuelles.

Pour exercer tout ou partie de ces droits, vous pouvez, sous réserve de la production d'une pièce d'identité en cours de validité (permis de conduire exclus) contacter notre Délégué à la Protection des données en envoyant un mail à <mailto:vosdonnees@fma.fr> ou bien en écrivant à l'adresse suivante : Honda Assurance/ Délégué à la Protection des Données, 8/14 Avenue de l'Arche 92419 Courbevoie cedex.

Mesures de sécurité

Nous nous engageons à assurer la sécurité de vos données en mettant en place une protection des données renforcée par l'utilisation de moyens de sécurisation physiques et logistiques conformes aux règles de l'art et aux normes qui nous sont imposées.

Pour toute réclamation ou information complémentaire vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr) en écrivant à l'adresse suivante :

CNIL
3, place de Fontenoy
TSA 80715
75334 Paris cedex 07

Pour plus d'informations sur la protection de vos données personnelles nous vous invitons à consulter notre charte de protection des données accessible sur le site www.fma.fr.

WAKAM

Dans le cadre des services et produits que Wakam et ses partenaires (ensemble "nous", "notre", "nos") vous fournissent, vous êtes amenés à communiquer des données à caractère personnel ("données personnelles" ou "données") vous concernant. Cette Notice d'information est mise à votre disposition afin de mieux comprendre comment nous collectons, traitons et protégeons ces données personnelles.

Nous nous engageons à respecter les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel en vigueur, et en particulier le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), ainsi que la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée (ensemble "la Réglementation relative à la protection des données").

Qui sommes-nous ?

Wakam est une société anonyme au capital social de 4 874 112 €, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 562 117 085 dont le siège social est situé 120-122 rue Réaumur, 75002 Paris, France.

| Tel : 01 83 770 750 | Site web : www.honda-assurance.fr

Catégories des personnes collectées

Dans le cadre de la fourniture de nos produits et services, nous pouvons recueillir et utiliser des données personnelles vous concernant, telles que :

- Informations relatives à votre identité (nom, prénoms, adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail...)
- Informations relatives au titulaire de la police d'assurance (numéro de police d'assurance, numéro de compte bancaire, données de carte de paiement, facturation, historique de paiement...)
- Informations relatives aux réclamations (numéro de réclamation, date et motif de la perte, historique des appels, détails de la perte, numéro de référence de la police et documents supports...)
- Informations sur l'appareil couvert (marque, modèle, numéro de série, numéro d'immatriculation, numéro d'identification, date d'achat...)

Dans le cadre du traitement de ces données, nous pouvons être amenés à collecter des données relatives aux infractions, condamnations et mesures de sûreté, au moment de votre souscription au contrat d'assurance, en cours d'exécution de ce contrat ou dans le cadre de la gestion d'un contentieux. Certains de nos produits peuvent impliquer le traitement de données personnelles dites "sensibles", telles que des données de santé. Ces données seront traitées uniquement dans le but de respecter nos engagements envers vous et dans le strict respect des dispositions légales applicables à ces données.

Vous pouvez choisir de nous fournir ou non ces données. Il se peut que nous ne soyons pas en mesure de vous fournir des produits ou services spécifiques si vous ne nous fournissez pas certaines données.

Pourquoi nous traitons vos données personnelles ?

Vos données personnelles sont utilisées pour les finalités suivantes :

- La gestion de votre contrat et police d'assurance, l'exécution des garanties du contrat (y compris la gestion des sinistres) et la gestion des réclamations et des contentieux, ces traitements étant nécessaires à l'exécution de votre contrat ;
- Le contrôle et la surveillance des risques, cela nous permettant de prévenir les activités frauduleuses et d'assurer le recouvrement des sommes dues et étant donc nécessaires aux fins de nos intérêts légitimes ;
- L'élaboration de statistiques et d'études actuarielles, cela nous permettant d'améliorer les offres et services proposés et étant donc nécessaires aux fins de nos intérêts légitimes ;
- La lutte contre la fraude à l'assurance et la lutte contre le blanchiment d'argent afin de nous conformer à nos obligations légales.

Divulgarion de vos données personnelles

Vos données personnelles peuvent être divulguées aux tiers suivants :

- Aux sociétés de notre groupe telles que notre maison mère et les sociétés qui lui sont affiliées ;
- A nos prestataires de services et sous-traitants, pour les besoins de la gestion et l'exécution de votre contrat ;
- A d'autres compagnies d'assurance (intermédiaires, réassureurs) ;
- Aux autorités publiques, afin de prévenir ou détecter la fraude ou toute autre activité criminelle et afin de satisfaire à nos obligations légales et réglementaires.

Transferts internationaux de vos données personnelles

Nous pouvons être amenés à transférer vos données personnelles en dehors de l'union Européenne, notamment dans des pays n'étant pas considérés comme fournissant un niveau de protection suffisant selon la Commission européenne. Afin d'assurer un niveau de sécurité adéquat, ces transferts seront encadrés par les clauses contractuelles types établies par la Commission européenne, ou par d'autres garanties appropriées conformément à la Réglementation relative à la protection des données.

Durée de conservation de vos données personnelles

Vos données personnelles seront conservées pour la durée strictement nécessaire à la fourniture du service et à l'exécution du contrat, et selon notre politique de conservation des données. Ces données personnelles pourront également être conservées pour toute durée additionnelle requise ou autorisée par les dispositions légales applicables, cela incluant les durées de prescription auxquelles nous sommes soumises.

Vos droits

Conformément à la Réglementation relative à la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, de portabilité de vos données personnelles, de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée (y compris le profilage), ainsi que du droit de donner des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Veuillez noter que l'exercice de ces droits n'est cependant pas absolu et est soumis aux limitations prévues par la loi applicable.

Si vous estimez que le traitement de vos données personnelles constitue une violation de la Réglementation relative à la protection des données, vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, à l'adresse suivante : CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

Pour obtenir une copie de vos données personnelles que nous détenons, pour plus de renseignements ou pour exercer vos droits relatifs à vos données personnelles, veuillez nous contacter à l'adresse ou courriel indiqué dans la section ci-dessous.

Nous contacter

Pour toute question ou renseignement relatif à l'utilisation de vos données personnelles, ou pour exercer vos droits relatifs à ces données personnelles, veuillez contacter notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante :

Délégué à la Protection des Données, Wakam

120-122 rue Réaumur

75002 Paris, France

ou par courriel à dpo@wakam.fr

FUTUR SOUSCRIPTEUR / CONTRACTANT

MR DORADO EMILIE - 302 RUE COLBERT 59200 TOURCOING

VOS BESOINS ET EXIGENCES

Véhicule

HONDA 50 DREAM 50

Lieu de garage : 59200 TOURCOING

Mode de garage : Garage clos et couvert

Usage : vie privée + trajets domicile-lieu de travail

Protections vol exigées : gravage + antivol mécanique type U ou chaîne, agréé NF ou SRA

Date de 1^{ère} mise en circulation : 13/01/2025

Date d'acquisition / livraison du véhicule : 13/01/2025

Conducteur(s)

MR DORADO EMILIE (né(e) le 25/04/1981)

Permis A obtenu le 01/05/2000

Antécédents d'assurance du conducteur sur les 36 derniers mois

Assuré sur un véhicule au cours des 3 dernières années : OUI

Antécédents acquis sur 4 roues (auto, vsp) : 36 mois

Antécédents acquis sur 2 roues (moto, cyclo) : 0 mois

Résiliation par un précédent assureur : NON

Sinistralité au cours des 36 derniers mois

Avez-vous eu des sinistres au cours des 36 derniers mois : NON

Aucun sinistre

Antécédents d'aggravation du conducteur

Retrait de permis sur les 60 derniers mois : **Aucun retrait de permis**

Sanction sur les 60 derniers mois pour conduite en état alcoolique et/ou usage de stupéfiants : **NON**

LE CONSEIL DE Honda Assurance ET VOTRE CHOIX

Le conseil de Honda Assurance

La préconisation de FMA portant sur le produit Cyclo Classique se fonde sur les informations que vous lui avez communiquées lesquelles ont été reprises sur le présent document.

Nous vous invitons à vous assurer auprès de votre courtier avant toute souscription que le produit préconisé correspond à vos besoins et exigences.

Tableau des montants et limites des garanties

Garanties	Montant des garanties	Franchises	Acquis
Responsabilité civile	Dommages corporels : sans limitation de somme - Dommages matériels : 2 000 000 €	Sans franchise	OUI
Défense recours	4 600 € hors tva	Seuil d'intervention 365 €	OUI
Assistance 0 km	Selon convention d'assistance Europ Assistance	Sans franchise kilométrique	OUI
Vol - Incendie	valeur à dire d'expert	20% de la valeur du cyclomoteur	OUI
Catastrophes naturelles	Selon Réglementation	Selon Réglementation	OUI
Catastrophes Technologiques	Selon Réglementation	Délai de carence de 3 mois	OUI
Garantie sérénité coup dur	Prise en charge jusqu'à 12 mois de cotisations dans la limite de 800 euros par an et par sinistre	Délai de carence de 3 mois	OUI
Garanties Complémentaires			
Garantie individuelle pilote niveau 1	En cas de décès : 15 000 €. Invalidité Permanente Totale : 40 000 € (si le taux d'IPT est inférieur à 15 %, aucune indemnité n'est versée)	Franchise relative 15%	NON
Garantie individuelle pilote niveau 2	En cas de décès : 30 000 €. Invalidité Permanente Totale : 60 000 € (si le taux d'IPT est inférieur à 15 %, aucune indemnité n'est versée)	Franchise relative 15%	OUI

Formule d'assurance choisie

Nous vous préconisons de choisir la formule de garanties la plus élevée, seule assurance d'une protection maximale de votre cyclo. Conformément à notre préconisation, vous avez opté pour une garantie "tiers amélioré". Vous bénéficiez ainsi d'une assurance de Responsabilité Civile et d'une garantie "vol".

Garantie complémentaire Protection du pilote

Nous conseillons au conducteur de se couvrir en cas de préjudice (corporel / décès) en choisissant la garantie protection du pilote maximum. Vous n'avez sélectionné aucune option garantie protection du pilote. Nous attirons votre attention sur le fait que vous ne serez donc pas couvert pour vos préjudices corporels en cas d'accident.

Moyens de protection exigés

Pour la mise en jeu de la garantie VOL, le véhicule doit impérativement :

- être protégé par le verrouillage de la direction,
- être protégé par un antivol en U agréé NF,
- faire l'objet d'un gravage agréé SRA des éléments principaux du véhicule suivi d'une inscription au nom du souscripteur ou celui de l'assuré au fichier central (ARGOS) des gravages.

Usage du véhicule

Usage privé – trajet travail : Le véhicule assuré est utilisé pour des déplacements privés (y compris le trajet domicile – lieu de travail et retour) **mais ne sert en aucun cas pour des tournées ou visites régulières de clientèle, des livraisons, ni pour des transports onéreux de voyageurs ou de marchandises même à titre occasionnel.**

AVERTISSEMENT

Notre conseil se fonde sur les informations que vous nous avez communiquées lesquelles sont reprises sur le présent document. Toute modification de votre situation est susceptible de rendre notre conseil inadapté.

A compter de la date d'effet de votre contrat, vous bénéficiez, dans le cadre des dispositions de ce dernier, d'une garantie d'une durée de trente (30) jours calendaires. A l'issue de ce délai, en cas de réception par Honda Assurance de la totalité des pièces justificatives demandées, la garantie sera automatiquement et sans interruption renouvelée pour la durée prévue par votre contrat et se renouvellera ensuite, par tacite reconduction, pour les périodes équivalentes. Dans l'hypothèse où vous n'adresseriez pas à Honda Assurance la totalité des pièces justificatives demandées dans le délai de trente (30) jours calendaires susvisés, la garantie ne sera pas renouvelée à l'issue des trente (30) jours et vous ne serez plus assuré.

VOTRE ACCORD

Vous reconnaissez :

- avoir reçu le document d'information standardisé afférent au produit que nous vous avons conseillé/recommandé ;
- avoir accepté de recevoir tous documents et informations afférents à votre contrat d'assurance sous une forme dématérialisée, soit par mail à l'adresse que vous nous avez communiquée soit sur votre interface client;
- avoir pris connaissance du contenu du présent document préalablement à la conclusion de votre contrat d'assurance que nous vous proposons.

Fait à Courbevoie, le 13/01/2025

EXEMPLAIRE À SIGNER ET À CONSERVER

Signature du client (et cachet si entreprise)

Honda Assurance (M. Ludovic Dumont)
Par délégation pour l'assureur

